

**ASSOCIATION pour la CONSTRUCTION et l'ENTRETIEN dans la STATION des SAISIES
de la « Chapelle Notre Dame de Haute Lumière »**

A.C.C.S NDHL

Maison des Saisies - Avenue des Jeux Olympiques - Les SAISIES - 73620 HAUTELUCE

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

du vendredi 10 aout 2018 à 17 h 00

Chapelle Notre Dame de Haute Lumière - Les Saisies

L'assemblée générale, régulièrement convoquée, s'est tenue le vendredi 10 aout 2018 à 17 heures dans la Chapelle Notre Dame de Haute Lumière, aux Saisies, sous la présidence de Paul BURGUIERE.

75 membres, présents et représentés ont participé à cette assemblée.

1°) Extrait de l'Intervention de Paul Burguière , Président

« C'est avec un grand plaisir que je vous accueille au nom du Conseil d'administration de l'ACCS.

Voilà deux ans que nous fonctionnons libérés des emprunts et nous pouvons réfléchir sur le futur de l'association. A mon sens, nous devons tous inviter de nouvelles personnes, intéressées par la chapelle, à nous rejoindre. Certains de nos adhérents nous font part de leur âge et de leurs difficultés à cotiser. Nous pouvons abaisser la moyenne d'âge des cotisants. La pérennité du bâtiment dont nous avons la charge mérite cette réflexion et une nouvelle action.... Notre trésorier et notre secrétaire vous rappelleront notre possibilité de faire des dons en ligne.

Cette année nous avons poursuivi deux axes qui vous seront présentés tout à l'heure : la sécurité du bâtiment accueillant du public et l'élimination des tâches de coulures sur le clocher...

Après les parties rituelles de l'AG : rapport financier, point sur les travaux, questions de l'assemblée, etc... nous entendrons une information de monsieur Alain Viard, économiste de la paroisse. Et en conclusion de nos travaux, nous donnerons la parole au Père René Ferrand, curé affectataire de la paroisse Saint Roch en Beaufortain... »

2°) Le Trésorier Jean-Noël NAUD présente à l'assemblée les comptes de l'exercice 2017, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**ASSOCIATION pour la CONSTRUCTION et l'ENTRETIEN dans la STATION des SAISIES
de la « Chapelle Notre Dame de Haute Lumière »**

A.C.C.S NDHL

Maison des Saisies - Avenue des Jeux Olympiques - Les SAISIES - 73620 HAUTELUCE

Il commente le compte d'exploitation qui fait apparaître un excédent, puis le tableau de la trésorerie au 31 décembre, ainsi qu'un prévisionnel pour l'exercice 2018.

L'ensemble des ces tableaux sont adressés, en annexe au PV, à tous les adhérents et donateurs.

Le Trésorier précise que le fichier des adhérents donateurs comprend environ 300 noms, et que le nombre d'adhérents tourne autour de 180.

Les dons totaux depuis 1998 s'élèvent à 1 000 000 € environ.

Le trésorier remercie vivement tous les donateurs passés, présents, et à venir.

Il informe l'assemblée que le CA propose de maintenir la cotisation à 15€.

3°) A l'issue de ces différentes présentations, L'assemblée a adopté à l'unanimité : le rapport moral, le rapport financier, et le maintien de la cotisation à 15 €.

4°) Election au conseil d'administration.

Aucun administrateur n'était en fin de mandat.

L'assemblée, à l'unanimité, a élu Monsieur Marc De la BRETESCHE au Conseil d'Administration pour un mandat de 6 ans.

N.B. Voici la composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'AG 2018.

MEMBRES

- Président : Paul BURGUIERE
- Vice-Présidente : Michèle CHRETIEN
- Vice-Président : René PICCARD
- Trésorier : Jean-Noël NAUD
- Secrétaire : Xavier LIFFRAN
- Secrétaire adjoint : Martine VIALLET-DETRAZ
- Administratrice : Hélène AUCLAIRE
- Administrateur : Serge MENAGER
- Administrateur : Gérard JUBIER
- Administrateur : Marc De la BRETESCHE

MEMBRES de DROIT

- Vicaire épiscopal : Père Michel EULER
- Curé affectataire : Père René FERRAND
- Déléguée Pastorale : Sylviane GACHET

**ASSOCIATION pour la CONSTRUCTION et l'ENTRETIEN dans la STATION des SAISIES
de la « Chapelle Notre Dame de Haute Lumière »**

A.C.C.S NDHL

Maison des Saisies - Avenue des Jeux Olympiques - Les SAISIES - 73620 HAUTELUCE

5°) Plusieurs interventions ont complété les travaux de cette assemblée :

- Xavier LIFFRAN sur l'application de Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) depuis le 25 mai 2018 et sa mise en pratique dans le cadre de notre association.
- Martine VIALLET-DETRAZ sur l'état des recherches et des travaux engagés pour solutionner les problèmes de coulure sur le clocher.
- Serge MENAGER pour un bilan détaillé des travaux d'entretien réalisés au cours de l'année et sur le programme des travaux à venir engagés par le Conseil.
- Alain VIARD, économe de la paroisse St Roch en Beaufortain, pour une présentation du fonctionnement financier de la paroisse, composé de 6 communautés.

6°) En guise de conclusion de cette assemblée, le président a donné la parole au Père René FERRAND, curé de la paroisse :

« Je suis heureux de rencontrer à cette AG les donateurs et le CA de l'ACCS.

La chapelle NDHL est l'église de la paroisse qui reçoit le plus de paroissiens. Cela nous aide sur le plan spirituel. La communauté est variée. Ici, il y a une église pour vivre notre Foi pendant nos vacances, notre passage dans la région. Les gens qui s'y arrêtent apprécient de pouvoir prier. Je remercie chaleureusement les personnes qui veillent sur la chapelle et qui préparent et animent les célébrations »

7°) Après quelques échanges avec les participants, le président a clôturé l'assemblée générale 2018.
